

DÉCHÈTERIE MOBILE

2025

POUR LES PARTICULIERS HABITANT SUR LES COMMUNES

d'Échalas, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Longes,

Saint-Romain-en-Gier et Trèves



UN SAMEDI PAR MOIS

DE 9H À 15H

DATES DE COLLECTE 2025

! Un samedi par mois, de 9h à 15h.

Loire-sur-Rhône (parking de la piscine)

- 8 février
- 17 mai
- 2 août
- 15 novembre

Échalas (lieu-dit « Le Cri » vers le transformateur)

- 5 avril
- 5 juillet
- 4 octobre
- 6 décembre

Saint-Romain-en-Gier (stade de football)

- 11 janvier
- 14 juin

Les Haies (parking du cimetière)

- 15 mars
- 6 septembre

CONDITIONS D'ACCÈS

La déchèterie mobile est accessible gratuitement aux particuliers habitant sur les communes d'Échalas, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Longes, Saint-Romain-en-Gier et Trèves.

L'accès est autorisé exclusivement aux véhicules de tourisme et tout véhicule de largeur inférieure ou égale à 2,25 mètres et de PTAC inférieur à 3,5 tonnes.

Munissez-vous de votre carte de déchèterie !⁽¹⁾

L'accès est interdit aux professionnels (artisans, commerçants...).

(1) Carte à demander à votre mairie sur présentation d'un justificatif de domicile



Une déchèterie
proche de chez vous !

Déchets acceptés

Encombrants, végétaux, cartons, ferrailles, ampoules recyclables et petits appareils électroménagers (aspirateur, rallonge électrique, sèche-cheveux...)



Déchets non acceptés

Gravats, pneus, bois, bâches plastiques agricoles, déchets spéciaux (huiles de vidange, peintures, batteries, produits toxiques), gros équipements électriques ou électroniques (réfrigérateur, gazinière, écran de télévision...)



UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Service gestion des déchets

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

☎ 04 74 53 45 16